

Nomination



Renaud TAMBERI prend la direction générale du CONSUEL

Paris La Défense, le 5 février 2018

Renaud TAMBERI, 45 ans, est entré dans ses fonctions de Directeur général du Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité (CONSUEL). Préalablement nommé Directeur général adjoint le 1^{er} juillet 2017, Renaud Tamberi connaît parfaitement le CONSUEL pour en avoir aussi été le Directeur du développement pendant sept ans (2010-2017).

Ingénieur thermicien de formation (Polytech' Marseille et Faculté d'Aix-Marseille III) Renaud TAMBERI est également diplômé en management de la Kedge Business School.

« Mon action s'inscrit dans la continuité de la présidence de Jacques WETZEL. Le CONSUEL, en tant que référent technique de la filière électrique, se doit d'œuvrer au quotidien au service de ses clients et de faciliter le traitement de leurs attestations de conformité, notamment par un processus dématérialisé encore plus rapide et fluide. Les enjeux actuels, liés à la mise en sécurité électrique dans l'habitat existant, portés par les nouvelles obligations réglementaires, sont par ailleurs importants pour l'ensemble des acteurs de notre filière. Partenaire privilégié des installateurs, CONSUEL a toute sa place auprès des propriétaires, bailleurs et locataires pour valoriser les justes travaux réalisés. Enfin, nous sommes attentifs aux dossiers liés à la Transition énergétique car nous pensons qu'il ne peut pas y avoir d'intelligence viable dans le bâtiment, si la sécurité électrique n'est pas assurée », souligne Renaud TAMBERI.



A propos de CONSUEL :

Association de loi 1901, le Comité national pour la sécurité des usagers de l'électricité a été créé en 1964 à l'initiative des installateurs électriciens et d'EDF. Le CONSUEL est reconnu d'utilité publique depuis 2004 et placé sous tutelle de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie qui fixe le barème des formulaires Cerfa d'attestation de conformité constituant ses seuls revenus au regard de sa mission. La péréquation induite par ce barème permet la réalisation de sa mission à un tarif identique quel que soit le lieu de son intervention en Métropole et dans les DOM.

L'organisation nationale du CONSUEL emploie plus de 340 personnes, dont 200 inspecteurs et techniciens répartis sur l'ensemble du territoire Français.

Son conseil d'administration est composé des membres suivants (distributeurs d'énergie électrique – installateurs électriciens – usagers de l'électricité) : AMF, ANROC, CAPEB, EDF, ELE, Enedis, Familles de France, Fedelec, FFB, FFIE, FNCCR, FN-SCOP BTP, Groupama SA, SERCE, UNA 3E Capeb, et l'Union sociale pour l'habitat.

Contact Relations Presse :



Jean-Louis LANGLOIS | presse@factocom.fr
10 rue André Chénier | 78000 Versailles | Tél : 01 39 24 29 00
Retrouvez ce communiqué de presse sur www.rp.factocom.fr